



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs ,
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN
et AESH du 1er degré
des Bouches-du-Rhône

FORCE OUVRIERE



25 février 2025

CARTE SCOLAIRE 2025 :

Pour FO, 50 FERMETURES,

c'est 50 de trop !

CARTE SCOLAIRE



Le groupe de travail sur la carte scolaire 2025 (GT CSASD) s'est tenu ce lundi 24 février.

Le DASEN avait transmis aux organisations syndicales les documents préparatoires avant les congés scolaires mais sans indiquer les mesures de fermetures et d'ouvertures envisagées.

Nous avons donc découvert ces mesures sur table lors du GT.

Toutes les organisations syndicales ont dénoncé cette méthode de travail, d'autant que des IEN, des maires et des députés avaient communiqué des résultats en amont du GT directement auprès des écoles ou des habitants

par voie de presse, sur les réseaux sociaux ou par tractage dans les boîtes aux lettres (Arles, Ventabren...)

Nous avons rappelé au DASEN que les élus FO joueront leur rôle de délégué du personnel en défendant les ouvertures nécessaires et refusant les fermetures et que la carte scolaire doit se discuter dans les instances officielles, pas dans un "conclave" avec certains élus du département !

+ 35 postes pour les Bouches du Rhône = 50 FERMETURES !

Comme nous le présentions, avec une dotation positive de 35 postes pour le département (-470 au niveau national), le DASEN des Bouches du Rhône propose **plusieurs dizaines de fermetures** pour "compenser" certaines ouvertures là où la situation le nécessite !

C'est **une dotation largement insuffisante pour notre département** qui ne permet pas d'abonder la brigade de remplacement à hauteur des besoins, d'ouvrir toutes les classes nécessaires pour abaisser le nombre d'élèves par classe alors que nous avons une moyenne largement supérieure par rapport au national, d'augmenter le nombre de postes d'enseignants spécialisés pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers qui se retrouvent par défaut dans les classes banales (24.000 actuellement au niveau national). **Cette dotation ne permet même pas de répondre aux préconisations ministérielles** d'abaisser le nombre moyen d'élèves en GS, CP et CE1 à 24 hors éducation prioritaire, tout comme elle n'a jamais permise la mise en place des dédoublements à 12 en éducation prioritaire (toujours à 15 en moyenne dans le département) !

Le DASEN a indiqué le choix retenu pour ce projet de carte scolaire :

- limiter au maximum les fermetures en abaissant les repères après fermeture (pas plus de 23/24 élèves après fermeture),
- mesures de "bienveillance" pour les écoles des quartiers nord de Marseille et celles avec un IPS bas

Ces critères lui permettent d'**annuler 106 fermetures initialement prévues**. Certaines annulations de fermetures ont été préalablement "négociées" avec des municipalités mais en contre partie, des ouvertures pourtant nécessaires, compte tenu des chiffres remontés, n'ont pas pu être réalisées ! **Le DASEN assume ce choix !**

Nous avons défendu tous les dossiers remontés avec les enquêtes carte scolaire et nous continuerons à le faire dans les prochaines instances. Pour chaque dossier défendu, le DASEN souhaitait que les organisations syndicales lui fassent "une proposition" de récupération d'un moyen sur une autre école : **c'est totalement inacceptable pour FORCE OUVRIERE !** Les délégués FO n'ont pas pour rôle de "cogérer" la carte scolaire ! **FO n'acceptera pas de gérer la pénurie des postes dans le département pour valider la carte scolaire du DASEN !**

Il n'est pas question de décider là où il faut déshabiller Pierre pour habiller Paul !

Il est donc indispensable que le nombre de postes attribués à notre département soit augmenté. FO portera cette exigence lors du CSASD du jeudi 27 février, lors duquel le DASEN doit rendre compte de ses décisions après avoir réétudier certaines propositions à la marge.

Résultats

Pour 35 moyens :

- 50 FERMETURES pour 52 OUVERTURES = -2
- 1 emploi de directeur pour la CSI Jacques Chirac = -1
- 6 postes de CPC pour équilibrer toutes les circonscriptions = -6
- 1 poste ASH "autisme" = -1
- Réserve possible de 25 postes pour abonder la brigade de remplacement départementale et les ouvertures de rentrée
- 4 postes de TPS sont prévus, dans l'attente d'une dotation supplémentaire du ministère
- Aucune création de postes ULIS et UPE2A... alors que les besoins sont criants !



50
FERMETURES



52
OUVERTURES



FUSION &
TRAVAUX



ASH & DIVERS

Le SNUDI-FO maintient toutes ses revendications !



- *Annulation des 50 fermetures dans les Bouches du Rhône et des 470 suppressions de postes dans le 1er degré au niveau national*
- *Création de tous les postes nécessaires pour abaisser les effectifs par classe et améliorer les conditions de travail des équipes et des conditions d'apprentissage pour les élèves*
- *Abondement de la brigade de remplacement pour assurer tous les remplacements dès le 1er jour d'absence d'un collègue*
- *Création de tous les postes spécialisés nécessaires pour prendre en charge les élèves à besoins particuliers qui se retrouvent par défaut dans les classes banales (24.000 actuellement au niveau national). Abandon de l'acte 2 de l'école inclusive, abandon des PAS et des PIAL*

FO invite tous les collègues à se mobiliser avec les parents et les élus pour défendre l'ouverture et/ou l'abandon d'une fermeture d'une classe.

Le syndicat soutiendra et accompagnera toutes les délégations d'école qui demanderont à être reçues par la Direction académique pour défendre leur situation.

Contactez le syndicat !



Vos délégués FO
"carte scolaire"

cartescolaire@snudifo13.org



**Franck
NEFF**
Brigade REP+
Marseille 14ème
07.62.54.13.13



Vannina PELONE
Adjointe
Marseille 2ème
07.81.69.89.38



SYNDICALISATION 2025, C'EST PARTI !

Vous pouvez dès à présent adhérer au SNUDI FO 13 en utilisant le bulletin téléchargeable ci dessous. Vous serez adhérent.e dès à présent et jusqu'en décembre 2025 !

Vous avez la possibilité de demander une reconduction automatique de votre adhésion (cocher le dossier dans le formulaire).

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire 66% de votre cotisation dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

[Téléchargez le bulletin 2025]



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

